

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ARCHER (R.), BOUILLON (A.) — **Sport et apartheid. Sous le maillot, la race** — Paris, Editions Albattos, 1981, 319 p.

Étude historique, sociologique et idéologique du sport en République sud-africaine (RSA). Les auteurs n'ont pas séjourné en RSA, mais ont recueilli des témoignages directs de Blancs et de Noirs sud-africains, de tous âges, couleurs et opinions.

L'introduction situe d'emblée le sport sud-africain au cœur de la problématique abordée. Le sport établit un lien intime avec l'apartheid : le développement sportif des uns (blancs) est en relation directe avec le sous-développement sportif des autres (noirs). Aussi l'apartheid contribue-t-il à parler de sports sud-africains. Mais depuis longtemps l'équation sport = sport blanc est de règle, car le sport est l'instrument privilégié des Européens pour réaffirmer leur appartenance à la civilisation, occidentale évidemment. En ce sens, l'athlète ne peut être qu'un « individu adulte, mâle et blanc » (p. 22). Dans ces conditions, les auteurs posent un certain nombre d'interrogations : quel a été le développement historique du sport dans les différentes communautés, son rôle social, idéologique et politique ? Quel est l'impact de la ségrégation dans la pratique sportive ? Quelle fut l'histoire du sport noir et pourquoi la lutte contre la discrimination dans le sport s'est-elle répandue dans l'après-guerre ? Quelles ont été les conséquences de l'isolement international sur le pouvoir blanc ? Comment les mouvements non raciaux se sont-ils développés, plus récemment, face à la

mise en place du « multinationalisme » sportif officiel ?

L'ouvrage se décompose en trois parties :

La première concerne l'histoire des sports sud-africains : mis à part la chasse, le cricket et les courses de chevaux qui constituaient les principaux sports pratiqués jusqu'en 1960, par les Blancs, les Métis et les Africains, les sports modernes se sont implantés en trois étapes : la fin du XIX^e siècle, avec les grands sports, l'entre-deux-guerres avec la mutation du sport de masse et les années soixante. 1948 marque la victoire du Parti national au pouvoir et le renforcement de l'apartheid lorsque le sport noir émerge.

Chaque discipline est ensuite abordée avec ses caractéristiques : le rugby, véritable affaire d'État, est le « sport national », ce qui est « dû plus à la symbolique qu'il assume qu'à la réalité des chiffres » (p. 77), le cricket élitaire et assimilationniste, le football très pratiqué par les Noirs, le tennis objet d'une forte ségrégation de classe, économique et raciale, et sport blanc par essence, le golf reflétant la hiérarchie des classes sociales, la natation où sévissent de profonds tabous sociaux.

La deuxième partie traite du sport noir (au sens d'Africains, Métis et Indiens), d'abord de ses origines jusqu'à la fin du siècle, ensuite dans les années trente où il fut l'objet d'un important investissement politique par les libéraux blancs, enfin à partir de la deuxième guerre où, malgré des inégalités systématiques et des conditions déplorables de pratique (infrastructures, équipements, financement), il est remarquable par sa vita-

lité et le niveau de son élite. Vers les années cinquante et ultérieurement, c'est la naissance de mouvements sportifs non raciaux (la SASA, le SAN-ROC), qui luttent pour une reconnaissance nationale et internationale. Mais, s'opposant totalement à l'acceptation de la politique officielle, ils subiront une intense répression interne.

La troisième partie se situe dans l'époque contemporaine. 1970 est l'année de l'exclusion de la RSA du mouvement olympique, des campagnes de condamnation et de boycottage de la politique sportive sud-africaine. Le Parti national, après de longs débats dans l'opinion blanche, édifie la politique « multinationale », afin d'apaiser l'extérieur tout en assurant le maintien de la ségrégation à l'intérieur. C'est alors qu'en 1973 est créé le South African Council on Sport (SACOS), reconnu par le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA). Le SACOS est un mouvement de lutte contre l'apartheid dans les sports et affronte les fédérations raciales officielles. D'autre part, après le « boom » des années soixante, et suite à la crise financière et morale des années soixante dix, le sport sud-africain blanc est l'objet d'investissements massifs ; si la politique sociale du sport n'en est pas modifiée, son rôle en est affecté : de passe-temps favori, le sport devient spectacle offert par une minorité sur-entraînée et sur-rémunérée. Autant d'obstacles pour le SACOS. Chaque discipline sportive décrite dans la première partie est alors réexaminée sous l'angle du rapport de forces entre multinationalisme et non-racialisme. De cette histoire riche en conflits, nous retiendrons les fortunes diverses que connut le SACOS : défaite quant au football et au cricket, succès en rugby et au tennis, avec des moyens cependant limités.

La conclusion situe le sport non racial dans sa contribution à la libération du peuple sud-africain. L'arme principale du SACOS est le boycottage international, redouté par Pretoria. Car le sport joue un rôle de pre-

mier plan dans les relations internationales de la RSA. Néanmoins, les faiblesses du SACOS résident dans son radicalisme, la pureté de sa ligne d'action, l'absence de moyens financiers, qui risquent de l'affaiblir, de le mettre en position de repli, servant les intérêts du gouvernement. Mais le mouvement est frontiste : il rassemble tous les opprimés contre l'opprimeur dans un pays où l'apartheid exacerbe la politisation du sport. Or, la mise en œuvre d'un sport réellement non racial ne pourra s'effectuer que dans une société dégagée du joug de l'apartheid. Et l'atténuation de l'apartheid mesquin, libéralisme de façade visant à apaiser l'opinion internationale, n'a en rien changé l'apartheid fondamental.

Des cinq annexes, nous retiendrons celles concernant les données socio-économiques (et donc sportives) de l'apartheid, et l'état des relations sportives franco sud-africaines.

Robert Archer, historien anglais, et Antoine Bouillon, sociologue et secrétaire général du mouvement anti-apartheid français (MAA-CAO), ont réalisé une description et une analyse — de grande valeur — de l'organisation du sport en RSA, avec l'appui d'une très riche documentation.

Nous signalons cependant que quelques sections, rares il est vrai, ne sont pas de lecture aisée, parfois un peu confuses, le lecteur risquant de se perdre dans les méandres de l'analyse. Mais la cause en est justifiée par les auteurs : « La complexité dont il s'agit ici n'est pas de notre fait : elle est celle-là même qui résulte de l'apartheid dans la pratique, de l'âpre lutte d'influences qui s'y joue aujourd'hui, et dont l'enjeu aura été suffisamment saisi si le lecteur nous a suivis jusqu'ici » (p. 215).

En définitive, cet ouvrage mérite toute notre attention à plusieurs égards : il situe au premier plan l'apartheid au niveau sportif ; il nous fait découvrir l'histoire et la dynamique du sport noir ; enfin et surtout, il s'agit, à notre connaissance, de la première étude jamais réalisée sur le

sport sud-africain analysé de l'intérieur de la société, sur le sport noir dans une perspective historique et sur l'action des sportifs non raciaux. [P.M.]

CHIKH (Slimane) — *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes* — Paris, Economica, 1981, 551 p.

L'Algérie en armes n'est pas une histoire, une de plus, de la guerre de libération. C'est la première analyse en profondeur tentée par un Algérien (acteur puis politologue) de la construction et du développement de l'action nationaliste sous toutes ses formes en Algérie durant la décennie qui précéda l'indépendance. Si l'histoire et les événements récents sont rappelés en préambule, c'est par thèmes que procède essentiellement l'investigation. Une fois posée l'importance centrale du problème foncier — rôle et place de la terre dans les sociétés précoloniales ; conséquences de la colonisation en tant que spoliation terrienne — l'articulation principale relie la violence, la Nation et l'orientation de l'organisation de lutte. La violence est posée immédiatement par la colonisation ; elle change tout en ce qu'elle est *état de violence*, d'une violence totale qui s'attaque aux fondements politiques, économiques, culturels et symboliques de la communauté. Dès lors, la lutte de libération ne pourra être, dans les mêmes champs, que contre-violence libératrice ; son explosion après une longue gestation permet enfin au colonisé de devenir un « sujet historique » (p. 218). Terre et violence mettent la paysannerie au cœur de la lutte et redonnent à ses codes d'unité (serment, initiation) un rôle primordial mais aussi nouveau. Sa place dans le combat en fait le peuple rassemblé ce qui, joint à la difficulté de dépasser l'horizon de l'indépendance (p. 343), à l'absence de projet clair de société, à la primauté accordée au politique sur l'économique (pp. 152-153) aboutit à une sacralisation du peuple, source de toute légiti-

mité où le peuple-acteur est en fait marginalisé et qui débouche logiquement sur le populisme politique. D'autant plus que les conditions matérielles et idéologiques de la lutte font du FLN l'expression d'une « extériorisation » de l'entité nationale algérienne (p. 413).

On sent ici s'esquisser les problèmes que connaîtra l'Algérie indépendante. Ce qui nous concerne davantage, peut-être, c'est l'analyse, qui n'ignore pas Fanon mais va au-delà, de la lutte de libération. L'Algérie apparaît sur le continent africain comme la transition entre la rébellion paysanne (qu'elle est en partie) du type Mau Mau et le combat au nom d'un État à construire dont le projet légitime la lutte en même temps qu'il l'informe, comme au Mozambique dans les zones libérées puis après l'indépendance. Dans cette perspective comparatiste, le problème que nous incite à soulever S.C. est donc bien celui de l'État, de son rapport aux luttes passées et présentes, de son rôle dans l'accumulation et l'agencement des classes sociales, de ses moyens d'action et de représentation vis-à-vis de l'extérieur. On comprendra que ce travail dépasse largement les frontières de l'Algérie. [D.M.]

COMAROFF (John L.), ROBERTS (Simon) — *Rules and processes. The cultural logic of dispute in an African context* — Chicago, London, The Chicago University Press, 1981, 293 p. Bibliogr. Index.

Qu'est-ce qui différencie une anthropologie du droit d'une anthropologie du politique ? Plus précisément, peut-on identifier des systèmes juridiques ou politiques spécifiques sans reproduire les classifications ethnocentriques de l'Occident ou ses schémas idéologiques d'interprétation ?

À la première question le nouvel ouvrage de Comaroff et Roberts apporte une réponse qui ne pourra que surprendre les néophytes : rien, ou presque, ne sépare ces deux anthropologies dans la mesure où elles ont

le même objet. Mais, quel est cet objet ? Pour le découvrir, l'anthropologue John Comaroff, de Chicago, et le juriste Simon Roberts, de Londres, vont d'abord opérer une critique des deux grands paradigmes qui, depuis Radcliffe Brown et Malinowski, séparent nos confrères anglophones. Comme le suggère déjà le titre de l'ouvrage, nos auteurs vont, en particulier dans le premier chapitre, montrer que ni la « règle » (dont la place a été surévaluée par Radcliffe Brown) ni l'étude des « processus » et des interactions individuelles (préconisée par Malinowski) ne permettent de rendre compte de l'ensemble des données récoltées dans deux sous-groupes de la société Tswana, parce que l'explication ultime réside dans la logique présidant au règlement des conflits et à l'ordre socio-culturel global. Synthétisant leur démarche dans la conclusion, nos auteurs écrivent : « Nous n'avons pas eu simplement à nous écarter des tentatives antérieures de description des relations entre le conflit et l'ordre social ; plus fondamentalement, nous avons découvert qu'il était nécessaire de formuler une conception analytique particulière du système socio-culturel lui-même. Car, et en vue d'élucider la nature de ce système, il est apparu crucial de distinguer, et d'établir la liaison, entre les formes superficielles du monde du « vécu » et les principes de sa constitution, puis, à un autre niveau, d'examiner la dialectique entre la phénoménologie de la vie quotidienne et les structures qui lui donnent un sens » (p. 248).

Cette conception dépasse ainsi une opposition banale entre un ordre « idéal » et le « réel », en montrant que les schèmes idéels et les pratiques du monde vécu appartiennent à un même système d'actions sociales fondamentalement déterminé, chez les Tswana, par l'individualisme juridique et par l'extrême capacité de négociation de l'ordre normatif. Même si peu de sociétés d'Afrique noire partagent, à ma connaissance, ces deux traits structuraux, la mise en évidence du rôle de l'idéologie et de la place du

travail de l'imaginaire dans la négociation de l'ordre normatif souligne l'importance d'une nouvelle approche du « champ normatif et symbolique » dans les relations de pouvoir et dans la compétition pour l'exercice de l'autorité (voir en particulier l'étude du « répertoire normatif » dans le chapitre 3).

Dans une telle lecture « dynamique » du conflit et des pratiques sociales, les problématiques juridiques et politiques apparaissent comme deux dimensions polaires au sein d'un même continuum. « Dans ces chefferies, les conflits peuvent être rangés entre des affaires qui sont ostensiblement déterminées par des normes « juridiques » et d'autres qui apparaissent motivées par des confrontations de nature « politique ». Cependant, il ne s'agit pas seulement d'une coexistence dans un même contexte, mais d'une relation systématique. Ce sont, les unes et les autres, des transformations d'une seule logique dont la variation des réalisations est exprimée dans l'articulation des relations et des intentions qui façonnent chaque action particulière » (page 244). Une de ses conséquences est de constater que « le statut accordé aux normes juridiques dans une culture ne peut être attribué à d'autres sociétés, comme cela fut souvent le cas » (p.245). Une autre conséquence est de reposer la question de la qualification de la logique culturelle dont il est question ici, bien que les réponses des auteurs me paraissent singulièrement en retrait par rapport aux prolégomènes de l'introduction de l'ouvrage et à certains de leurs travaux antérieurs. On retrouve en effet dans cet ouvrage les qualités et les défauts d'une approche structuro-fonctionnaliste. Les qualités sont immédiatement perceptibles à travers l'étude du « contexte du conflit », puis l'étude des modes de règlement de ces conflits en matière de mariage et de transmission de la propriété. Nous avons toujours beaucoup à apprendre des ressources multiples qu'offre la méthode d'études de cas. Par contre, nous retrouvons les classiques défauts du fonctionnalisme.

Je soulignerai en particulier l'anhistorisme de la démarche et la sous-estimation des effets de domination et de dépendance de l'économie de l'Afrique du Sud sur les sociétés du Botswana. Je remarque également le refus de la théorisation dès qu'elle dépasse l'échelle des matériaux de terrain.

Bref, il y a dans ce livre une démarche riche mais parfois un peu timorée, voire aveuglée par les seules perspectives du terrain. Mais, la paille qui est dans l'œil de l'anthropologue anglo-saxon ne doit pas cacher la poutre qui est dans celui de l'africaniste français. [E.L.R.]

LANNE (Bernard) — *Tchad-Libye : La querelle des frontières* — Paris, Karthala, 1982, 245 p., Bibliogr. Cartes.

Bernard Lanne, qui allie des connaissances encyclopédiques à une méthode de travail méticuleuse, est aujourd'hui l'un des meilleurs spécialistes des affaires tchadiennes. Son livre récent sur le problème des frontières tchado-libyennes le prouve, si besoin en était. Ce dossier très complet, très détaillé, très technique (parfois un peu trop) retrace l'histoire de la frontière septentrionale du Tchad à partir des accords franco-anglais, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'occupation de la bande d'Aozou par l'armée libyenne en 1973, en passant par les revendications turques sur le Nord tchadien, revendications reprises plus tard par le colonisateur italien et par la Libye indépendante.

Dans la plupart des chapitres, l'auteur n'éclaire pas seulement la question des frontières tchado-libyennes proprement dite, mais essaie de la situer dans un contexte plus large. C'est notamment le cas pour la période « italienne » où il montre jusqu'à quel point le problème tchadien était lié à la politique africaine et européenne d'ensemble de l'Italie et de la France. Le seul reproche que l'on puisse faire à l'auteur est que la période la plus récente n'ait pas bénéficié d'une telle analyse. On aurait,

en effet, aimé un examen plus approfondi de la politique africaine du colonel Kadhafi, tout en admettant qu'il s'agit là d'un sujet particulièrement difficile à traiter. Ceci dit, Lanne a bien réussi à documenter sa thèse principale selon laquelle les prétentions libyennes sur certaines parties du territoire tchadien sont dépourvues de tout fondement juridique, et son livre constitue un document de référence indispensable pour comprendre la querelle tchado-libyenne. [R.B.]

PLUCHON (Pierre) — *La route des esclaves ; négriers et bois d'ébène au XVIII^e siècle* — Paris, Hachette littérature, 1980, 310 p. Bibliogr. *La traite négrière du XV^e au XIX^e siècle.* — Documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Port-au-Prince, Haïti, 31 janvier-4 février 1978. — Paris, Unesco, 1979, 342 p.

Le premier ouvrage, malgré son importante bibliographie, est destiné au public le plus large. La simplicité du style et la clarté de l'exposé permettront peut-être de donner de la traite une image plus exacte que celle reçue par l'opinion. Non, il n'y avait pas de chasse aux esclaves, par des chasseurs européens, sur les côtes africaines. Le système, plus simple et plus efficace compte tenu des dangers attribués à l'Afrique, consistait à s'appuyer sur des courtiers locaux et à établir des circuits esclavagistes, réguliers et purement commerciaux, convergeant vers un port de la côte.

L'horreur était partout au grand moment du système, c'est-à-dire au XVIII^e siècle qui a vu la dénonciation de la traite mais aussi l'apogée de celle-ci : sélection et parage des esclaves, vie à bord des navires, etc.

Pierre Pluchon, qui a beaucoup lu, restitue en général avec exactitude l'atmosphère de l'époque, du départ du port français à l'arrivée aux Antilles, en passant par la « Côte des esclaves ». On trouve cependant dans l'ouvrage quelques inexactitudes : Voltaire et Montesquieu étaient sincèrement hostiles à l'esclavage. L'ironie

du célèbre texte de *L'Esprit des lois* (« on commencerait à croire que nous ne sommes pas des chrétiens ») ne relève pas de l'« ambiguïté », comme on l'écrit p. 32. Quant à Voltaire, le réalisme de l'homme d'affaires n'a pas empêché l'écrivain de personnifier l'atroce condition de l'esclave dans *Le nègre de Surinam*. D'autre part, il aurait convenu de répéter plus souvent que « Juda » est Ouidah, « Cabinde », Cabinda, etc. La discussion des statistiques de la traite (p. 13) n'est guère poussée non plus.

Tout cela est mineur et ne diminue pas l'intérêt d'un livre qui a le grand mérite d'être fondé sur des témoignages directs, journaux de bord et récits de voyages, même s'ils nous apprennent plus sur le sentiment des marins négriers que sur celui des esclaves.

Le second ouvrage, au demeurant fort utile pour ses indications bibliographiques et ses informations sur des recherches en cours, est un pot-pourri où entrent le meilleur et le pire.

On imagine bien qu'un colloque de quelques jours ne puisse traiter de manière satisfaisante de l'histoire de la traite dans toute l'Afrique, avec ses implications économiques et culturelles.

Le pire, c'est que l'on ait édité des contributions où l'on trouve de grossières inexactitudes : « il est absolument faux (...) de parler de coopération entre marchands d'esclaves européens et africains », affirme un chercheur soviétique (p. 29) ; « São Tomé, île portugaise au large de l'Angola » (p. 46) pour Michèle Ducret ; le doute émis par l'historien nigérian J.-E. Inikori sur « l'origine américaine de ces cultures [manioc... maïs], (p. 70), et cette réflexion, pour le moins inattendue, du même auteur : « Le fait, par exemple, que les esclaves se déplaçaient par leurs propres moyens sur les sentiers de la brousse évitait aux États qui se livraient à la traite d'avoir à construire de bonnes routes et n'encourageait pas les artisans à mettre au point la "roue" pour faciliter les échanges » (p. 78).

Le meilleur, c'est en revanche la communication d'Hubert Gerbeau sur la traite dans l'océan Indien, qui remarque combien le terme de « traite des esclaves » peut être équivoque (p. 197) et relève en passant que, pour les Portugais, les esclaves et l'or venaient « par surcroît » (p. 202) sur la côte orientale de l'Afrique, où ils étaient allés chercher des épices et l'accès à l'Inde.

La contribution de Françoise Latour de Veiga Pinto et Antonio Carreira montre bien qu'à l'opposé, sur la côte atlantique, « l'Afrique était considérée (par les Portugais) comme un réservoir de main-d'œuvre, l'or de Mina et quelques produits secondaires mis à part » (p. 129). Elle souligne avec raison « l'occasion manquée et jamais retrouvée qu'aurait constituée une rencontre Portugal-Kongo au XVI^e siècle » (p. 127 et 128). Il est pourtant surprenant de lire ceci : « Quand les Portugais atteignirent l'embouchure du fleuve Congo, il se trouvèrent, pour la première fois en Afrique, en contact avec un royaume puissant et organisé » (p. 127). Et le Bénin ?

Ce sentiment mêlé d'intérêt et de déception suscité par la lecture de cet ouvrage ressort des considérations d'Oruna D. Lara sur les résistances à l'esclavage. L'explication proposée pour le rôle des « Angolares » à São Tomé est originale et stimulante (p. 109-112) mais on ne saurait résumer l'action des Jaga au Congo à « une riposte de l'Afrique à la traite négrière » (p. 109). Il s'agit de faits infiniment plus complexes. D'ailleurs, l'auteur semble confondre, dans le cas des Luba du Zaïre (p. 108), le groupe Songa, fondateur du premier royaume Luba, avec « l'ancien empire Songhaï » (sic).

La deuxième partie de l'ouvrage (« informations complémentaires ») est la plus utile pour les chercheurs. Elle comporte notamment un exposé détaillé des recherches sur la traite et les influences culturelles africaines effectuées actuellement au Brésil. [F.G.]

RAVEREAU (André) — *Le M'Zab, une leçon d'architecture*. Préface de Hassan Fathy. — Paris, Sindbad, 1981, 282 p. (La Bibliothèque arabe.)

Morale, philosophie, modestie, pureté, égalitarisme... on sera bien surpris de rencontrer si souvent ces mots dans un ouvrage d'architecture. L'auteur, en effet, nous propose bien plus qu'un cours d'architecture, une réflexion approfondie sur les buts fondamentaux de la société mozabite et ses rapports avec son milieu naturel dont l'architecture n'est que l'expression. Pour André Ravereau, neuf siècles d'existence indépendante sans mutation ont fait de la secte musulmane des Ibadites une société équilibrée en harmonie avec son milieu. Ainsi, les rapports entre voisins (la dernière travée d'une arcature qui touche au fond voisin est remplacée par un linteau pour éviter que la poussée de l'arc ne provoque des désordres chez autrui), la place de la religion dans les rapports sociaux (la mosquée est construite avec des moyens aussi simples que la plus simple habitation), l'absence de palais (les croyants sont tous égaux devant Dieu), témoignent d'une société stabilisée dont l'architecture n'a pas à prendre en compte l'évolution ; il lui est seulement demandé de répondre, sans détour ni artifice, aux fonctions pratiques, sociales, symboliques qu'on attend d'elle. Confronté à une nature violente, le constructeur mozabite devra puiser dans une gamme strictement limitée de matériaux et de techniques de mise en œuvre : pierre non taillée et chaux, troncs de palmier, plâtre. De la conjonction de ces deux nécessités naît une unité de programme et de modes d'expression — donc de forme — qui constitue une des évidences de l'architecture mozabite et qui débouche, en particulier au niveau urbain (vue d'ensemble de Ghardaïa), sur le caractère.

Il n'est pas nécessaire — quand ces conditions sont réunies — qu'un architecte intervienne pour qu'il y ait création architecturale, comme l'a brillamment démontré Bernard

Rudofsky (*Architecture without architects*, New York, 1964). Il n'y a pas d'architecte au M'Zab, seulement des constructeurs. Il n'y a pas non plus d'artiste au M'Zab. En effet, et c'est là le propos fondamental d'André Ravereau, « s'il y a intention d'esthétisme, on manque presque obligatoirement son but »... « Le M'Zab n'a pas été pensé pour des raisons visuelles, et pourtant il satisfait l'œil totalement... ». Cette idée n'est pas nouvelle : d'Auguste Choisy et sa monumentale *Histoire de l'architecture*, au Bauhaus (« *la forme suit la fonction* ») en passant par Le Corbusier, et même le vieux Gromort (*Le beau, le vrai, l'utile, Essai sur la théorie de l'architecture*), les architectes se sont doutés que ce n'est pas en recherchant la beauté en elle-même qu'on atteint l'œuvre d'art, particulièrement en architecture. Mais il est réconfortant, au moment où le mouvement post-moderne (puisqu'il se qualifie lui-même ainsi sans craindre l'antinomie) accapare le devant de la scène, les commandes publiques (voir en particulier le consternant projet retenu pour l'Institut du monde arabe) et modifie durablement notre environnement, d'entendre dire — et avec une telle rigueur janséniste — cette vérité première.

Le plan de l'ouvrage, magnifiquement illustré par des photos et des croquis synthétiques et précis en contrepoint d'un texte limpide, est à signaler : après un court exposé de principe, faisant suite au discours de vieux sage d'Hassan Fathy, André Ravereau nous propose un dictionnaire de l'architecture mozabite qui, d'Arc à Tympan, en passant par Escalier, Hydraulique, Latrines, Ouvertures, Signal/Signe/Signifiant, ou Site, explicite concrètement son propos central.

Même si certaines affirmations sont contestables (quelle est la place de la femme dans cette société si parfaite ?), même si certains refus (en particulier du symbolisme de Ledoux) nous paraissent exagérés, on se prend à regretter à la lecture de ce livre de ne pouvoir être quelques instants Iba-

dite pour goûter complètement à la puissante sérénité qu'exhalent ces pages. [H.S.]

SCHWARZ (Alf) ed. — *Les faux prophètes de l'Afrique ou l'Afr(eu)canisme.* — Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980, 244 p.

Le titre laborieux de cet ouvrage, qui tente de faire le point sur « l'africanisme » — toutes disciplines confondues — fera craindre le pire à ceux qu'ennuie le nationalisme culturel et scientifique (même s'ils l'estiment politiquement légitime ou, tout au moins, compréhensible). Mais le pire n'est pas toujours sûr ! Certes, les pages signées par Alf Schwarz sont un peu pâteuses ; la critique par E. Wamba-dia-Wamba des philosophes de la « rigueur » (P. Houtondji, F. Eboussi Boulaga), sans être inintéressante, fleure trop son matérialisme désuet ; et le réexamen lacunaire de la « science politique africaniste » par

Ilunga Kabongo tire sur l'ambulance du développementalisme sans prendre en considération les travaux les plus récents (pourtant disponibles depuis plusieurs années) de cette discipline. Il reste néanmoins les contributions utiles de C. Comélieu (« L'économie politique en Afrique ou les profits d'une mystification ») et de J.-W. Gregory (« La démographie africaniste ou la recherche d'une technicité qui devient biais idéologique ») et surtout celles de Bogumil Jewsiewicki (« L'Histoire en Afrique ou le commerce des idées usagées ») et Jean Copans (« D'un africanisme à l'autre »). Stimulants et lucides, dénués de toute démagogie, ces deux chapitres dominent l'ouvrage. Sauf erreur de ma part, ils ont été écrits par des chercheurs occidentaux. C'est dire combien la prise de conscience sous-jacente à ce livre est salubre, c'est également suggérer qu'il eût peut-être été possible de recueillir des interrogations d'une plus grande ampleur du côté de Nairobi, de Yaoundé, d'Ibadan ou d'Abidjan. [J.-F. B.]

POLITIQUE AFRICAINE

Numéros disponibles

1. <i>La politique en Afrique noire : le haut et le bas</i>	45,00 F
2. <i>L'Afrique dans le système international</i>	45,00 F
3. <i>Tensions et ruptures en Afrique noire</i>	45,00 F
4. <i>La question islamique en Afrique noire</i>	45,00 F
5. <i>La France en Afrique</i>	50,00 F
6. <i>Le pouvoir d'être riche</i>	50,00 F
7. <i>Le pouvoir de tuer</i>	50,00 F